Province de Québec
Municipalité de Saint-Michel-des-Saints
Saint-Michel-des-Saints
M.R.C. de Matawinie

22-05-2012 À une assemblée régulière des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Michel-des-Saints, tenue à la salle J.-M. Bellerose, au 140, rue Saint-Jacques, le vingt-deuxième jour de mai deux mille douze (2012) à 19H00.

À laquelle étaient présents:

Jean-Pierre Bellerose, maire,
Gilles Coutu, Nicole Cantara, Guylaine Gagné, François Dubeau, Daniel Bellerose, et Richard Gilbert conseillers(ères), Guylain Archambault, inspecteur municipal et Alain Bellerose, directeur général.

Avant de débuter l'assemblée M. Jean-Pierre Bellerose, maire, demande un moment de recueillement.

M. Jean-Pierre Bellerose, maire, invite les personnes de l'assistance à une période de questions.

113-2012 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter ordre jour. D'accepter l'ordre du jour et divers sujets pourront être ajoutés au VARIA.

ADOPTÉE

114-2012 Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter PV. D'accepter le procès-verbal des assemblées tenues les 16 et 23 avril 2012.

ADOPTÉE

115-2012 Proposé par Guylaine Gagné

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter comptes. D'accepter les comptes ci-dessous et d'en autoriser les paiements :

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS

LISTE DES DÉBOURSÉS EFFECTUÉS DURANT LE MOIS

Période d'avril 2012

No.chèque	Nom :	Montant
8535	Ass. Des Dir. Municipaux du Qc	517.39 $
8536	Bertrand Pierre	1,200.00 $
8537	Dépanneur R. Prud'Homme	24.50 $
8538	Gagne Daniel	48.50 $
8539	Hydro-Québec	9,661.90 $
8540	L'Association des Pompiers St-Michel	144.00 $

PDF Created with deskPDF PDF Writer - Trial :: http://www.docudesk.com

8541	Ministère du Revenu du Québec	9,106.89 $
8542	St-Michel en Arts	200.00 $
8543	2759-3284 Québec inc.	15.06 $
8544	9169-0263 Québec inc.	6.92 $
8545	Bellerose Thérèse Dulac	49.50 $
8546	Boisvert Louise	30.72 $
8547	Fiducie Exclusive Anne Rodier	187.84 $
8548	Foret Privée D.M. inc.	45.32 $
8549	Huot Yvon	50.03 $
8550	Larouche Éric, Astalos Jocelyne	128.14 $
8551	Legare Hélène	208.21 $
8552	Terre Nouvelle du Nord inc.	20.54 $
8553	Dépanneur R. Prud'Homme	262.73 $
8554	Hydro-Québec	5,856.13 $
8555	Municipalité de Chertsey	700.00 $
8556	Société Nationale Chimique	125.00 $
8557	Ultramar	4,076.67 $
TOTAL :		**32,665.99 $**

Salaires	51,583.40 $
R.E.E.R	2,894.29 $
Frais de Banque	120.00 $
Int. Emprunt temporaire	$
Int. Ch. Du Lac-Taureau	2,659.26 $
Remb. / PR01	44,261.24 $
Int. Marge de crédit	$
TOTAL :	**101,518.19 $**

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS

LISTE DES DÉBOURSÉS EFFECTUÉS DURANT LE MOIS

Période de Mai 2012

No.chèque	Nom :	Montant
8558	Vulpe Andrei, Bouakeo Taen	4,129.50 $
8559	Bell Canada	1,084.89 $
8560	Fédération Québécoise des Mun.	88.99 $
8561	Hydro-Québec	9,178.68 $
8562	Le Groupe Harnois inc.	1,664.55 $
8563	Télus Mobilité	570.77 $
8564	Fonds des Pensions Alimentaires	209.08 $
8565	Fondation des Samares	450.00 $
8566	Ministère du Revenu du Québec	10,798.34 $
8567	Receveur Général du Canada	7,074.89 $
8568	Dupont Suzanne, Bonin Gérard	321.59 $
8569	Bell Canada	172.81 $
8570	Hydro-Québec	3,479.33 $
8571	Ministère des Finances	132.00 $
8572	Petite Caisse	608.31 $
8573	Ultramar	5,363.70 $
8574	Ministère du Revenu du Québec	12,795.39 $
8575	Petite Caisse	950.00 $
TOTAL :		**59,072.82 $**

PDF Created with deskPDF PDF Writer - Trial :: http://www.docudesk.com

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS

LISTE DES DÉBOURSÉS – CONSEIL DU 22 MAI 2012

No.chèque	Nom :	Montant
8576	Accessoires Outillage Ltée	1,317.61 $
8577	Archambault Guylain	19.45 $
8578	Ass. Du Camionnage du Québec	195.46 $
8579	Atelier JP inc.	538.58 $
8580	Beauséjour Dominique	279.80 $
8581	Bellerose Jean-Pierre	165.09 $
8582	Bellerose Francois	517.39 $
8583	Bell-Gaz Ltée	422.45 $
8584	Bellerose Alain	105.00 $
8585	Berry Fab Métal	410.76 $
8586	Boisjoli Transport inc.	531.83 $
8587	Boivin & Gauvin inc.	1,936.18 $
8588	Buanderie St-Michel	40.83 $
8589	Centre Aquatique	4,506.28 $
8590	Certilab	292.06 $
8591	Chambre de Commerce	541.53 $
8592	Chemaction	1,552.16 $
8593	construction Se@o	120.21 $
8594	Conteneur Recycle inc.	5,041.35 $
8595	Création Louny	175.00 $
8596	David Lyne	87.00 $
8597	Defoy Électrique inc.	1,494.70 $
8598	Dépanneur R. Prud'Homme	216.66 $
8599	Dunton Rainville senc	1,801.91 $
8600	Entreprise Paquette	977.29 $
8601	Equip. Industriels Joliette inc.	789.80 $
8602	Ethier Mario	10.91 $
8603	Fabrique de St-Michel-des-Saints	587.82 $
8604	Félix Sécurité inc.	2,178.32 $
8605	Ferland Pascal	592.67 $
8606	Fonds d'information sur le territoire	45.00 $
8607	Garage Tellier & Fils	3.42 $
8608	Garage Alain Bruneau	190.57 $
8609	Georges-H. Durand	303.18 $
8610	Gilles Boisvert enr.	436.88 $
8611	Joliette Dodge Chrysler Ltée	333.11 $
8612	L'Ass. Des Pompiers St-Michel	504.00 $
8613	La Survivance	7,076.31 $
8614	Le Fonds de Solidarité FTQ	6,355.30 $
8615	Les Spécialistes AVA inc.	906.84 $
8616	Location de Motoneiges	37.37 $
8617	Location Mille Items	114.98 $
8618	Martin – Produits de Bureau inc.	680.34 $
8619	Mécanique Jecc Ltée	102.61 $
8620	Mini-Entrepôts (CHÈQUE ANNULÉ)	0.00 $
8621	Ministre des Finances	7,510.00 $
8622	M.R.C. de Matawinie	16,420.73 $
8623	Pièces d'Auto Joliette inc.	246.44 $
8624	Portes et Fenêtres Yvon Bordeleau	137.97 $
8625	Produits Sany inc.	157.60 $
8626	Québec Linge	325.08 $
8627	Radiotel inc.	258.47 $

PDF Created with deskPDF PDF Writer - Trial :: http://www.docudesk.com

8628	Rona de la Haute Matawinie	386.42 $
8629	S.D..P.R.M.	920.83 $
8630	Signo Tech	756.13 $
8631	Sintra inc.	1,093.41 $
8632	Sylvain Rondeau inc.	1,230.23 $
8633	Techno Diésel inc.	507.16 $
8634	Westburne	392.34 $
8635	Wurth Canada Ltée	128.23 $
8636	Xerox Canada Ltée	132.74 $
TOTAL :		**75,139.79 $**

8637	Bassin Versant	1,244.88 $
8638	Bazinet Nancy	1,200.00 $
8639	Bellerose Carl	163.20 $
8640	Charette Jean-Pierre	72.00 $
8641	Coutu Gilles	90.78 $
8642	E.B.I. Environnement	13,865.04 $
8643	Gouger Guy	514.00 $
8644	Lacelle Francis	383.50 $
8645	Laliberté Carine	203.00 $
8646	Mini-Entrepôts	2,557.95 $
8647	Motion Industries inc.	213.14 $
8648	Petit- Moteurs J.F.	680.96 $
8649	Réal Huot inc.	110.87 $
8650	Roy Gaétan	58.75 $
TOTAL :		**21,358.07 $**

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE :

12-03-30	Ministre délégué aux Transports – subvention réseau routier local.
12-04-11	Comptoir alimentaire – demande pour pont payant.
12-04-23	Ministère de la Sécurité Publique – rapport d'activité 2011.
12-04-24	Daniel Baril – congé parental.
12-04-24	Pascal Ferland – ajustement salariale.
12-04-25	Député André Villeneuve – accusé réception demande de subvention réseau routier municipal.
12-04-26	Commission des relations du travail – décision dans le dossier Bernard Martel.
12-05-01	MRC de Matawinie – invitation aux élus pour une soirée d'information le 31 mai 2012.
12-05-03	Hydro-Québec, Isabelle Nuckle – élagage des lignes électriques.
12-05-08	Francis Lacelle - démission
12-05-09	Sophie Lachapelle et Claude Benoit – conduite d'égout pluvial
12-05-10	MRC de Matawinie – acceptation de la demande au Fonds de l'Environnement Matawinien.
12-05-15	Chambre de Commerce – Festival Country
12-05-16	Comité Développement Social de la Matawinie – invitation à la consultation le 14 juin 2012 à Saint-Côme.
12-05-17	Club Optimiste – comité jeunesse et de demande de subvention pour Saint-Jean-Baptiste.
12-05-22	Ultramar et Pub 111 – lettre adressée au MTQ pour l'empiètement des enseignes sur l'emprise de la route.

PDF Created with deskPDF PDF Writer - Trial :: http://www.docudesk.com

116-2012 Proposé par François Dubeau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Autorisation pour pont payant.

D'aviser le Ministère des Transports du Québec que la municipalité de Saint-Michel-des-Saints est favorable à la tenue d'un pont payant par le Comptoir Alimentaire de la Haute-Matawinie, le samedi 21 juillet 2012 de 8H00 à 18H00.

ADOPTÉE

117-2012 Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Remerciement à Francis Lacelle

Suite à la démission de M. Francis Lacelle afin d'aller travailler pour la SDPR de Matawinie, la municipalité le remercie pour ses services à l'emploi de la municipalité pendant 5 ans et lui souhaite bon succès dans son nouvel emploi.

ADOPTÉE

118-2012 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Acquistion de bande de terrain à cause d'égout pluvial sur terrain privé

Suite à la demande de Mme Sophie Lachapelle et M. Claude Benoit concernant la conduite d'égout pluvial passant sur le terrain P-27A et 27A-25 rang C, canton Brassard, la municipalité demande aux propriétaires une servitude de passage et d'entretien d'une largeur de 3 mètres et s'engage à se tenir responsable de tous dommages à la propriété et/ou au déplacement de la conduite si nécessaire, maintenant ou ultérieurement, le tout, entièrement au frais de la municipalité.

Que Messieurs Jean-Pierre Bellerose et Alain Bellerose respectivement maire et directeur général de la municipalité soient autorisés à signer le contrat de cession à être préparé par le notaire André Laporte.

ADOPTÉE

119-2012 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Demande de la Chambre de Commerce pour Festival Country

Suite à la demande de la Chambre de Commerce pour utiliser les services de la coordonnatrice aux Loisirs et à la Culture pour éventuellement la tenue d'un Festival Country ou autre, le conseil municipal soumet cette demande à la Commission des Loisirs Culturels et Communautaire.

ADOPTÉE

PDF Created with deskPDF PDF Writer - Trial :: http://www.docudesk.com

120-2012 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Subvention au Club Optimiste pour la Saint-Jean-Baptiste

D'accorder 1000$ au Club Optimiste de Saint-Michel-des-Saints pour l'organisation d'animation et jeux gonflables pour les jeunes lors de la Fête de la Saint-Jean-Baptiste 2012.

ADOPTÉE

121-2012 Proposé par Jean-Pierre Bellerose

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Appui à PUB 111 et Ultramar.

D'appuyer la demande du PUB 111 et Ultramar Dépan Express auprès du M.T.Q. pour l'empiètement des enseignes sur l'emprise de la route.

ADOPT ÉE

122-2012 Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Adjudication à Pavage Rive-Nord inc. pour travaux de rapiéçage etc.

Suite à la demande de soumission sur invitation pour les travaux de rapiéçage de pavage et réparation d'asphalte à divers endroits dans la municipalité, de retenir sur les trois soumissions reçues ouvertes, celle de Pavage Rive-Nord inc, étant la plus basse au montant de 23.50$ (plus taxes) le mètre carré ayant une épaisseur de 60 millimètres. La quantité maximum totale du contrat sera de 3 850 mètres carrés, selon des demandes de la municipalité.

ADOPTÉE

123-2012 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Modification Shéma aménagement de la MRC

Modification du Schéma d'aménagement de la MRC de Matawinie

Considérant que la MRC de Matawinie s'est adressée à la Commission de protection du territoire agricole pour une demande d'exclusion de la zone agricole décrétée et qu'une décision d'exclusion a été rendue pour certains lots situés dans les municipalités de Saint-Damien (décision 369879) et Saint-Félix-de-Valois (décision 369881);

Considérant que cette demande s'inscrit dans le contexte d'une planification régionale de redéfinition des limites des périmètres urbains de la MRC de Matawinie;

Considérant que ces décisions d'exclusion s'effectuent dans le cadre d'un projet de règlement modifiant le Schéma d'aménagement de la MRC de Matawinie;

Considérant que la MRC de Matawinie intégrera, dans son projet de révision du Schéma d'aménagement, ces dernières modifications;

Considérant que le manque de terrains vacants dans le périmètre urbain à Saint-Félix-de-Valois a pour effet de créer une pression négative sur le territoire agricole et les milieux naturels;

PDF Created with deskPDF PDF Writer - Trial :: http://www.docudesk.com

Considérant que la consolidation d'une infrastructure municipale limitrophe au périmètre d'urbanisation, soit le garage municipal, est nécessaire à Saint-Damien;

Considérant que la Municipalité de Saint-Jean-de-Matha s'est adressée à la Commission de protection du territoire agricole pour une demande d'exclusion de la zone agricole décrétée et qu'une décision d'exclusion a été rendue pour certains lots (décision 369310);

Considérant que cette demande d'exclusion visait à permettre la consolidation d'un développement résidentiel dans un secteur déjà fortement déstructuré;

Considérant que cette exclusion ne limitait pas les activités agricoles actuelles ou projetées;

Considérant l'obligation légale qu'a la MRC de Matawinie de modifier son schéma d'aménagement en vigueur avant d'exclure des terrains de la zone agricole décrétée;

Considérant qu'un avis de motion à l'égard du règlement 142-2012 a été dûment donné lors de la séance ordinaire du Conseil de la MRC de Matawinie le 14 mars 2012;

Considérant qu'afin d'assouplir et de simplifier le processus, la Municipalité de Saint-Michel-des-Saints souhaite coordonner le calendrier d'adoption avec la MRC de Matawinie;

Pour ces motifs, le Conseil de la municipalité de Saint-Michel-des-Saints :

1. Appuie et fait sienne la demande de modification du Schéma d'aménagement présentée par la MRC de Matawinie en vue d'y inclure les décisions mentionnées au préambule de la présente résolution;

2. Rends effectives les exclusions de la zone agricole décrétée, autorisées aux dossiers 369310, 369879 et 369881, lors de l'adoption du règlement 142-2012 modifiant le Schéma d'aménagement de la MRC de Matawinie.

ADOPT ÉE

124-2012 Proposé par Guylaine Gagné

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Achat de tracteur et tondeuse à gazon

Pour la tonte des différents gazons de la municipalité, d'autoriser l'achat chez BLR d'un tracteur à gazon et d'une tondeuse au prix respectifs de 3 050$ et de 190$ plus les taxes.

ADOPTÉE

PDF Created with deskPDF PDF Writer - Trial :: http://www.docudesk.com

125-2012 Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Convention contrôle canin.

Suite au désistement de M. Jean-Claude Lafleur, d'autoriser la conclusion d'une convention avec M. Marc-Antoine Meunier pour le contrat de service canin.

ADOPTÉE

M. François Dubeau et M. Daniel Bellerose, conseillers, quittent la séance du conseil pour la discussion et l'adoption de la prochaine résolution.

126-2012 Proposé par Nicole Cantara

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Engagement suite à une subvention salariale.

Attendu la formation d'un comité de sélection composé de Jean-Pierre Bellerose, Nicole Cantara, Gilles Coutu, Guylaine Gagné et Alain Bellerose.

Compte tenue de l'obtention d'une subvention salariale dans le cadre du programme d'aide à l'intégration à l'emploi d'Emploi Québec, la municipalité autorise l'engagement pour la période du 28 mai 2012 au 23 novembre 2012 à 40 heures par semaine au taux de 12.25$/heure, des personnes suivantes : Steven Bellerose, Stéphane Beauséjour, Stéphane Catteaux, Roland Beauséjour et Nicolas Dubeau.

ADOPTÉE

M. François Dubeau et M. Daniel Bellerose conseillers, reprennent leur siège pour la suite de la séance du conseil.

127-2012 Proposé par Guylaine Gagné

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Engagement camp de jour.

D'autoriser l'engagement de Laurence Fafard, Marilyn Ferland et Steven Dufresne comme moniteurs terrain de jeux pendant 8 semaines, 40h/semaine, à 10.15$/heure, du 25 juin au 17 aout 2012.

ADOPTÉE

128-2012 Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Vente de divers équipements

De publiciser dans la Revue de la Chambre de Commerce, une liste pour la vente de divers équipements municipaux. Les personnes intéressées pourront soumettre des offres par écrit qui seront dévoilées à la mairie à une date et heure précise.

ADOPTÉE

PDF Created with deskPDF PDF Writer - Trial :: http://www.docudesk.com

129-2012 Proposé par François Dubeau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

PV CCU

D'accepter le dépôt du procès-verbal du CCU pour les assemblées tenues les 2 et 10 mai 2012 dérogations mineures et le rapport des permis.

ADOPTÉE

130-2012 Proposé par François Dubeau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter dérogation de M. Pierre Léonard

Retour sur la demande de dérogation mineure par M. Pierre Léonard pour la propriété située sur le chemin de la Pointe-Fine, plus précisément sur le lot 1-491, bloc 1, dans le canton de Masson. La demande concerne le déboisement d'une partie de la bande boisée exigée (10 mètres) le long de la limite de propriété latérale gauche, ce qui contrevient à l'article 16.2.1-1) du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale # 400-1998 (PIIA).

A la demande de M. Léonard, le CCU fait un retour sur la demande de dérogation mineure de M. Pierre Léonard qui concerne le déboisement d'une partie de la bande boisée exigée le long de la limite de propriété latérale gauche.

Des travaux d'aménagement d'un chemin d'accès ont été réalisés (sans l'approbation du conseil municipal) et une partie du chemin empiète dans la bande de terrain latérale qui doit être conservé à même le boisé existant sur une profondeur de 10 mètres minimum (33 pieds). L'empiètement dans la bande est d'une profondeur de 5.4 mètres approximativement sur une longueur de 60 mètres (200 pieds)

Lors de la réalisation des travaux, M. Léonard n'avait pas l'information qu'une autorisation était nécessaire avant la réalisation des travaux (PIIA) et la présence de roc a influencé M. Léonard à aménager le chemin à l'endroit actuel.

Suite à la demande initiale (traitée au conseil du 16 avril 2012), d'autres mesures on été prises et M. Léonard a décelé la présence plus importante de roc et M. Léonard a démontré au CCU que le 15 mètres (50 pieds) d'empiètement autorisé par le conseil en avril dernier n'est nettement pas suffisant pour ces besoins.

CONSIDÉRANT QUE la présence importante de roc;

CONSIDÉRANT QU' il est possible de déplacer le chemin vers la droite afin de minimiser l'empiètement dans la bande tampon;

CONSIDÉRANT la topographie pentue de la propriété;

CONSIDÉRANT QUE le 15 mètres (50 pieds) d'empiètement autorisé par le conseil municipal en avril dernier n'est techniquement pas suffisant;

PDF Created with deskPDF PDF Writer - Trial :: http://www.docudesk.com

Pour ces raisons, suivant la recommandation du CCU, le conseil accepte la demande de dérogation mineure de M. Pierre Léonard conditionnellement à ce que l'empiètement dans la bande ne dépasse pas une longueur de 45.72 mètres (150 pieds) et une profondeur de 5.5 mètres (18 pieds) au lieu du 15 mètres (50 pieds) et une profondeur de 5.5 mètres (18 pieds) autorisé par le conseil municipal en avril 2012.

De plus la partie déboisée se trouvant dans la bande devra être reboisée.

ADOPTÉE

131-2012 Proposé par François Dubeau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter dérogation de Stéphane Alexandre

Demande de dérogation mineure par M. Stéphane Alexandre pour la propriété située au 200, chemin des Hauteurs. La demande concerne la construction d'un bâtiment accessoire (garage détaché) en marge avant, ce qui contrevient à l'article 6.3.2-3) du règlement de zonage # 320-1992.

Le CCU a étudié la demande de dérogation mineure par M. Stéphane Alexandre.

CONSIDÉRANT la topographie de la propriété;

CONSIDÉRANT QUE l'emplacement du bâtiment ne nuira pas aux voisins;

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment ne sera pas visible du chemin des Hauteurs;

Pour ces raisons, suivant la recommandation du CCU, le conseil accepte la demande de dérogation mineure de M. Stéphane Alexandre.

ADOPTÉE

132-2012 Proposé par François Dubeau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter dérogation Ronald Bellerose

Demande de dérogation mineure par M. Ronald Bellerose pour la propriété située au 130, rue St-Maurice Ouest. La demande concerne le lotissement d'un terrain ayant front sur 2 rues, ce qui contrevient à l'article 9.3.1 du règlement de lotissement # 321-1992.

Le CCU a étudié la demande de dérogation mineure par M. Ronald Bellerose.

CONSIDÉRANT QUE le terrain projeté est conforme quant aux dimensions;

CONSIDÉRANT QUE les dimensions du terrain projeté permettent la construction d'une habitation et bâtiment accessoire;

Pour ces raisons, suivant la recommandation du CCU, le conseil accepte la demande de dérogation mineure de M. Ronald Bellerose conditionnellement à ce que le propriétaire fournisse un plan d'implantation préparé par un arpenteur géomètre lors d'une demande de permis de construction d'une habitation.

ADOPTÉE

PDF Created with deskPDF PDF Writer - Trial :: http://www.docudesk.com

133-2012 Proposé par François Dubeau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter demande permis du 1901, des Conifères

Demande de permis de construction de garage (PIIA) par M. Christian Létourneau pour la propriété située au 1901, ch. des Conifères.

Le CCU a étudié la demande de permis de construction de garage (PIIA) par M. Christian Létourneau.

CONSIDÉRANT QUE le projet est conforme à la réglementation sur les PIIA;

Pour cette raison, suivant la recommandation du CCU, le conseil accepte la demande de permis de construction de garage (PIIA) par M. Christian Létourneau.

ADOPTÉE

134-2012 Proposé par François Dubeau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter demande permis du 1501 des Conifères

Demande de permis de construction d'une habitation (PIIA) par M. Guy Desjardins pour la propriété située au 1501, ch. des Conifères.

Le CCU a étudié la demande de permis de construction d'une habitation (PIIA) par M. Guy Desjardins.

CONSIDÉRANT QUE le projet est conforme à la réglementation sur les PIIA;

Pour cette raison, suivant la recommandation du CCU, le conseil accepte demande de permis de construction d'une habitation (PIIA) par M. Guy Desjardins.

ADOPTÉE

135-2012 Proposé par François Dubeau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter projet lotissement de 3099-1889 Qc inc.

Projet de lotissement par 3099-1889 Québec Inc. a/s Ghislain Durand pour la propriété située sur le chemin des Pins (secteur du Lac-England) (dossier 21691, minute 30558, préparé par Gilles Dupont, en date du 20 avril 2012).

CONSIDÉRANT QUE le projet est conforme;

Pour cette raison, suivant la recommandation du CCU, le conseil accepte le Projet de lotissement par 3099-1889 Québec Inc. a/s Ghislain Durand.

ADOPTÉE

PDF Created with deskPDF PDF Writer - Trial :: http://www.docudesk.com

136-2012 Proposé par François Dubeau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter demande permis du 1861, des Conifères

Demande de permis de construction d'un bâtiment accessoire (PIIA) par M. Pierre Gravel pour la propriété située au 1861, ch. des Conifères.

Le CCU a étudié la demande de permis de construction d'une remise (PIIA) par M. Pierre Gravel.

CONSIDÉRANT QUE le projet est conforme à la réglementation sur les PIIA;

Pour cette raison, suivant la recommandation du CCU, le conseil accepte la demande de permis de construction d'un bâtiment accessoire (remise) par M. Pierre Gravel.

ADOPTÉE

137-2012 Proposé par François Dubeau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter demande d'autorisation de Serge Bourdon

Demande d'autorisation de construction d'un chemin d'accès et de déboisement (PIIA) par M. Serge Bourdon pour la propriété située au 71, ch. Ferland.

Le CCU a étudié la demande d'autorisation de construction d'un chemin d'accès et de déboisement (PIIA) par M. Serge Bourdon.

CONSIDÉRANT QUE le projet est conforme à la réglementation sur les PIIA;

Pour cette raison, suivant la recommandation du CCU, le conseil accepte la demande d'autorisation de construction d'un chemin d'accès et de déboisement (PIIA) par M. Serge Bourdon.

ADOPTÉE

138-2012 Proposé par François Dubeau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter demande d'enseigne du 681, Brassard

Demande de permis d'enseigne (PIIA) par la Boulangerie St-Michel SENS a/s M. Robert Piques pour la propriété située au 681, rue Brassard.

Le CCU a étudié la demande de permis d'enseigne (PIIA) par la Boulangerie St-Michel SENS a/s M. Robert Piques.

CONSIDÉRANT QUE le projet est conforme à la réglementation sur les PIIA;

Pour cette raison, suivant la recommandation du CCU, le conseil accepte la demande de permis d'enseigne (PIIA) par la Boulangerie St-Michel SENS a/s M. Robert Piques.

ADOPTÉE

PDF Created with deskPDF PDF Writer - Trial :: http://www.docudesk.com

139-2012 Proposé par Guylaine Gagné

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter conciliation bancaire

D'accepter la conciliation bancaire au 30 avril 2012 et le suivi au budget.

ADOPTÉE

---------- Le directeur général dépose le rapport des indicateurs de gestion pour l'année 2011.

---------- Le directeur général dépose le rapport de qualité des services de la municipalité d'avril 2012.

---------- Le directeur général dépose le procès-verbal de la Commission des Loisirs Culturels et Communautaires pour les assemblées tenues le 19 avril 2012.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS

Certificat des résultats de la procédure d'enregistrement selon l'article 555 à 557 de la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités.

Règlement numéro 549-2012

Règlement décrétant les travaux pour le pavage du chemin des Conifères entre les chemins Saint-Benoit et Pointe-Fine, autorisant à ces fins un emprunt de 2 750 000$ pour en acquitter le coût.

01.- le nombre de personnes habiles à voter établi selon l'article 553 est de 2060.

02.-le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 217.

03.-la période d'accessibilité au registre était de 9 à 19 heures le vendredi 4 mai 2012 à la mairie, 441 rue Brassard, Saint-Michel-des-Saints.

04.-à 19 heures, je constate que 14 personnes habiles à voter se sont présentées. Le règlement no. 549-2012 est réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

Fait et signé à Saint-Michel-des-Saints, ce 4 mai 2012.

_____

Alain Bellerose
Secrétaire-trésorier
Directeur général

PDF Created with deskPDF PDF Writer - Trial :: http://www.docudesk.com

140-2012 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Lettrage de la caserne. D'autoriser le lettrage de la caserne des pompiers par Futura Pub selon la proposition #3455, au coût de 2 800.$ plus taxes.

ADOPTÉE

141-2012 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Engagement nouveaux pompiers D'autoriser l'engagement de trois nouveaux pompiers volontaires, Pascal Gouger, Samuel Rivest et Marie-Eve Moreau pour une période d'essai de 6 mois et aucun cours de formation sera suivi avant une année de service. De plus, les engagements sont conditionnels à un examen médical afin qu'ils puissent remplir la tâche de façon adéquate.

ADOPTÉE

142-2012 Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Montant pour concours village fleuri D'octroyer un montant de 500.$ pour le concours village fleuri.

ADOPTÉE

143-2012 Proposé par Nicole Cantara

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Travaux pour embellissement de parc D'autoriser les travaux et l'achat pour l'embellissement pour un montant d'environ 1 500.$ plus taxes, payable par le fonds de parc et terrain de jeu (fleurs, arbustes, arbres etc...)

ADOPTÉE

144-2012 Proposé par Nicole Cantara

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Nom de rues avec armoiries D'autoriser l'achat pour l'affichage des noms de rue avec les armoiries de la municipalité dans le périmètre urbain de la municipalité au coût d'environ 7 000$ plus taxes.

ADOPTÉE

145-2012 Proposé par François Dubeau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Registre pour la concierge. De préparer un registre du suivi des tâches à accomplir par la concierge pour l'entretien des différents immeubles de la municipalité

ADOPTÉE

PDF Created with deskPDF PDF Writer - Trial :: http://www.docudesk.com

146-2012 Proposé par Guylaine Gagné

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Demande concernant le passage de VTT sur Matawin est.

D'accusé réception de la demande de Michelle Bolduc et Michel Ladouceur, du 1330 ch. Matawin est, concernant le passage des VTT sur le chemin.

Une rencontre sera organisée avec le Club Quad afin de trouver un scénario pouvant répondre à la présente demande.

ADOPTÉE

147-2012 Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Appui au projet de M. Jean-François Coupal

Concernant le projet de M. Jean-François Coupal, la municipalité est favorable à sa demande et suggère à la SDPR Matawinie d'analyser en profondeur son dossier et ses propositions afin de trouver des solutions dans un bref délai.

ADOPTÉE

M. Jean-Pierre Bellerose, maire, invite les personnes de l'assistance à une période de questions.

148-2012 Proposé par Guylaine Gagné

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Levée de l'assemblée

Que la présente assemblée soit levée.

ADOPTÉE

_____	_____
Alain Bellerose	Jean-Pierre Bellerose
directeur général	maire

PDF Created with deskPDF PDF Writer - Trial :: http://www.docudesk.com